

République Française
Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 11 septembre 2025

Délibération n°2025/104

Objet : Fourniture et de livraison repas en liaison froide sur deux sites (LOT 1) et fourniture de repas chauds en préparation sur place sur un site (LOT 2)

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du deux septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. CECCALDI Attilius est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	18	21	
Pour	Contre	Abstentions	
20	1	-	
Présents : ACQUAVIVA Stella – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – D'ORNANO Pierre-Paul – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORTINI Lionel – PETIT-CRISTINI Pierrette – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph.			
Absents représentés : BANDINI Christian a donné procuration à MATTEI Joseph – CUBADDA Charles a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MONTI ROSSI William a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – FRANSCICI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine MARTELLI Camille – MORETTI Jean-Baptiste – ORSINI Joseph – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAVELLI René – TORRACINTA Marcel – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 05/09/2025 Et affichée le : 05/09/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 12/09/2025	

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n°2021/087 du 2 août 2021 portant désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres,

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres d'ouverture des plis en date du 11 août 2025,

VU le rapport d'analyse des candidatures et offres détaillé en date du 18 août 2025,

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution du marché en date du 22 août 2025,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide :

- **D'AUTORISER** M. le Président à signer le marché public suivant :

Fourniture et de livraison repas en liaison froide sur deux sites (LOT 1) fourniture de repas chauds en préparation sur place sur un site (LOT 2)

Attributaires :

- **LOT 1 : Fourniture et de livraison repas en liaison froide sur deux sites**

SAS CORSE CENTRALE DE RESTAURATION

ZI Tragone
Lot. n°40
20620 BIGUGLIA
SIRET : 43350679700029

Minimum HT	Maximum HT
50 000,00 €	150 000,00 €

- **LOT 2 : Fourniture de repas chauds en préparation sur place sur un site**

COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA

Représentée par M. le Maire Marcel TORRACINTA
Casa Cumuna
20220 SANTA-REPARATA DI BALAGNA
SIRET : 21200316400010

Minimum HT	Maximum HT
20 000,00 €	60 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait à L'Île-Rousse, le 11 septembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI


